



le Journal des Parparots

Mai 2008 - N° 48

Votre nouveau conseil municipal

Numéro spécial



L'élection du Conseil Municipal :

retour sur images



C'est Annie Henry, doyenne d'âge de l'assemblée qui présida à l'élection du maire; à sa gauche, Cécile Swales, la benjamine, était désignée secrétaire de séance.



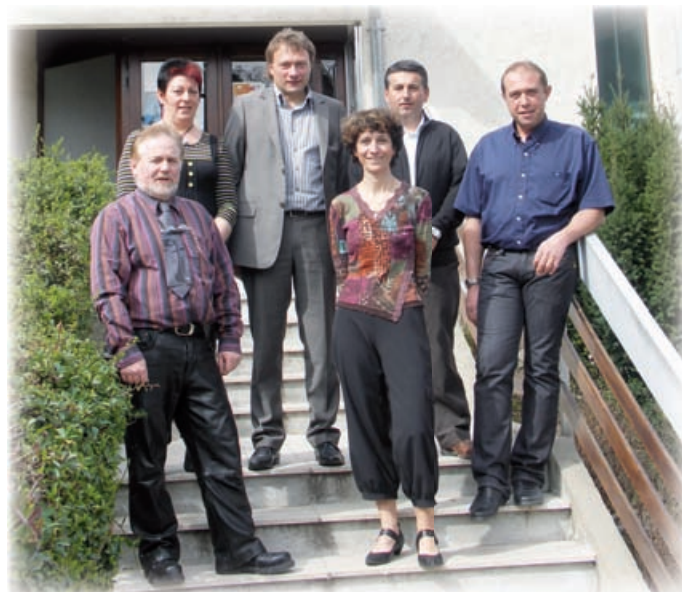
Pendant les votes.



Le dépouillement.



Après son élection, c'est Denis Roux, le maire, qui préside à nouveau l'assemblée avant de procéder à l'élection des adjoints.



Le maire et les cinq adjoints : Marie-Agnès Suchel, au centre, Didier Custot et Béatrice Balmet, à gauche, Hervé Bonzi et Aldo Carbonari, à droite.

Ce numéro spécial est consacré à la présentation du conseil municipal. Vous retrouverez votre bulletin habituel à la fin du mois de juin prochain.

*L*e 9 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à notre équipe. J'y vois la reconnaissance du travail accompli et de la pertinence du projet que nous avons élaboré pour notre commune. Cela nous honore, et surtout nous oblige. Après un mandat très fortement marqué par la réalisation d'équipements essentiels pour répondre aux besoins des habitants, les six prochaines années nous permettront de mettre en œuvre un programme municipal centré sur l'amélioration de notre cadre de vie.



Notre village doit préserver sa qualité de vie tout en restant dynamique et porteur de projets innovants. Notre village doit rester exemplaire dans des domaines où il a été pionnier : la préservation de l'environnement et l'accompagnement des personnes âgées. La construction de logements locatifs et de logements adaptés aux seniors, la réhabilitation des bâtiments communaux, les liens entre générations, les aspirations des jeunes, la dynamisation de la vie associative, la sécurité et les déplacements seront au cœur de nos préoccupations. La réalisation de ces projets sera, comme par le passé, entreprise dans la plus grande concertation, avec la volonté forte d'associer les Nucérétains à la réflexion globale de la commune. Pour renforcer cette démarche, un Conseil de concertation, associant élus et habitants, sera d'ailleurs mis en place de manière permanente.

Forte «d'anciens» et de nouveaux, la nouvelle équipe que j'ai l'honneur de diriger est une équipe très créative qui allie expérience et imagination. Elle est surtout très motivée et compétente pour faire évoluer des secteurs aussi importants que l'entretien de la commune et de ses équipements, la qualité des services publics, le programme des animations sportives et culturelles. Ses moyens sont renforcés par la désignation de neuf conseillers délégués qui confirme notre détermination de mettre en œuvre tous les moyens pour réussir notre projet commun.

Au moment où s'ouvre une période passionnante et constructive, je tiens encore à remercier tous ceux et toutes celles qui nous ont apporté leur soutien. Notre nouvelle équipe est en ordre de marche, pleinement au service de ce village que nous aimons tant !

Je voudrais enfin remercier tous les Nucérétains qui m'ont apporté leur soutien à l'élection cantonale en me plaçant en tête des candidats à l'issue du 1^{er} tour. Je regrette que les logiques des partis politiques ne m'aient pas permis de concrétiser une démarche qui semblait aussi importante pour la vie de la commune et pour celle du canton.

*Bien cordialement,
Le Maire, Denis Roux*

La nouvelle municipalité

Le 9 mars dernier, les Nucérétains ont élu leur nouveau conseil municipal. Ce premier numéro du nouveau mandat est consacré à la présentation de la nouvelle équipe municipale qui va présider aux destinées des Nucérétains pendant les six prochaines années.

Denis Roux, maire



Réélu au 1^{er} tour avec plus de 80 % des suffrages, l'équipe sortante dirigée par Denis Roux à la tête de l'unique liste « Noyarey, vivre et agir ensemble » a donc été reconduite par les Nucérétains pour assurer la gestion de la commune jusqu'en 2014.

Le premier conseil municipal s'est déroulé le samedi 15 mars. Sous la présidence de sa doyenne d'âge, Annie Henry, l'assemblée a d'abord procédé au vote du maire. Denis Roux, reconduit dans ses fonctions de maire à l'unanimité, a ensuite repris la direction des débats pour l'élection des cinq adjoints.

Nouveau dans l'organisation municipale, des délégations de fonction ont été accordées par le maire à neuf conseillers municipaux. Elles ont été officialisées le 8 avril dernier au cours du conseil municipal consacré également au vote du budget 2008 (voir page 6).

Les adjoints



Marie-Agnès SUCHEL,
1^{er} adjoint, chargé
de l'aménagement
de l'espace,
de l'urbanisme,
de l'environnement,
du développement

durable et du patrimoine.



Didier CUSTOT,
2^e adjoint, chargé
de la prospective,
du développement
économique, de la
communication et
des finances.



Béatrice BALMET,
3^e adjoint, chargé
de l'aide sociale,
de la politique
intergénérationnelle,
de la petite enfance,
des écoles, de la

politique enfance et de la jeunesse.



Aldo CARBONARI,
4^e adjoint, chargé de la vie
associative, de la culture,
de l'animation, du jumelage
et des sports.



Hervé BONZI,
5^e adjoint, chargé des travaux,
de l'eau et de l'assainissement
et de la gestion des services
techniques.

Appel à candidature : participez à la vie de votre commune !

Si le devenir de votre village vous intéresse, vous pouvez pleinement participer à la vie de la commune dans le cadre de différentes instances de débat et de concertation voulues par l'équipe municipale :

- Des **commissions** : urbanisme (qui se réunit le mercredi à 16h) et jumelage ; une 3^e commission dédiée au patrimoine va être également créée.
- Trois **groupes de travail** :
 - sécurité et aménagement du Maupas,
 - sécurité et aménagement de la RN,
 - aménagement du terrain Oddos ;

D'autres commissions ou groupes de travail pourrons voir le jour en fonction des besoins.

- Un **Conseil de concertation** mis en place pour permettre aux habitants de suivre, avec les élus et les acteurs locaux, les projets de la commune et les dossiers importants qui constituent la vie municipale. Rassemblant une quarantaine de personnes, il se réunira 3 à 4 fois par an.

Pour participer, vous devez simplement faire acte de candidature en adressant au maire un courrier motivé, précisant bien sûr le ou les groupes que vous avez choisi(s).

Merci de votre contribution citoyenne !

Les conseillers municipaux délégués



Muriel BERNARD-GUELLE,
Conseillère déléguée à l'environnement.



Christian BERTHIER,
Conseiller délégué à la vie des quartiers et hameaux de montagne.



Jean-Marie CAMACHO,
Conseiller délégué à la jeunesse.



Alain CHARBIT,
Conseiller délégué aux travaux et à la sécurité.



Sophie DUPISSON,
Conseillère déléguée au patrimoine.



Gisèle FRIER,
Conseillère déléguée aux écoles.



Annie HENRY,
Conseillère déléguée à l'animation et à la culture.



Antoine SCARNATO,
Conseiller délégué au jumelage.



Cécile SWALES,
Conseillère déléguée aux finances.

Les commissions municipales

Urbanisme

Vice-présidente : Marie-Agnès Suchel.

Membres : Gisèle Frier, Annie Henry, Annick Chevallet, Alain Charbit.

Jumelage

Vice-président : Antoine Scarnato

Membres : Muriel Bernard-Guelle, Gisèle Frier, Annie Henry, Sophie Dupisson.

Le CCAS - Centre communal d'action sociale

Président : Denis Roux

Membres élus : Béatrice Balmet, Muriel Bernard-Guelle, Antoine Scarnato, Elisabeth Vezzu, Jean-Marie Camacho, Annick Chevallet, Gisèle Frier.

Membres extérieurs nommés : Mireille Barbe, Béatrice Charpentier, René Carrel, Nadine Faure, Nicole Moro, Solange Ruel.

Les représentants au SIRD et à la Métro

Syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac :

Représentants titulaires : Denis Roux, vice-président ; Gisèle Fier, conseillère déléguée à l'insertion et à l'emploi et Aldo Carbonari, conseiller délégué aux équipements sportifs.

Membre du CISPD : Jean-Marie Camacho.

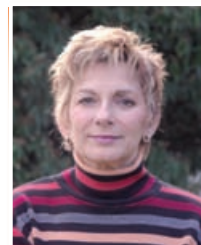
Représentants suppléants : Marie-Agnès Suchel, Béatrice Balmet, Alain Charbit.

Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole :

Conseillers communautaires titulaires : Denis Roux et Didier Custot.

Conseillers communautaires suppléants : Aldo Carbonari et Jean-Marie Camacho.

Les conseillers municipaux



Annick CHEVALLET



Bernard TRANCHAND



Elisabeth VEZZU

Maîtrise au quotidien et projets pour demain



Le vote du budget est toujours un moment essentiel dans la vie d'une collectivité. Parce qu'il reflète la démarche de la nouvelle municipalité, l'établissement du budget 2008 est un acte important. Il constitue en effet une première étape dans la réalisation du projet communal qui se concrétisera au fil des prochaines années. Cette année, nos charges de gestion courante vont baisser de près de 2 %. Côté investissements, la volonté est de mettre en œuvre des projets spécifiques destinés à l'amélioration du cadre de vie et à la programmation des équipements structurants.

Améliorer notre cadre de vie, dans toutes ses composantes et mieux répondre aux demandes des Nucérétains seront au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

Voici les grandes lignes de nos actions qui seront entreprises en 2008 :

- La transformation de l'ancienne école maternelle permettra un meilleur

accueil des jeunes, des associations et de nos concitoyens (50 000 €).

- La progressive **remise en état de l'espace Charles de Gaulle** sera également à l'ordre du jour (15 000 €).
- Les travaux **d'isolation thermique** contre la surchauffe d'été de l'école primaire seront entrepris (50 000 €).
- La mairie contribuera à **financer la classe de mer** pour les élèves de CM1/CM2 avec la participation du Sou des écoles et de l'Association des parents d'élèves dont le coût global est de 35 000 €.
- L'ensemble du **matériel informatique de l'école primaire** sera remplacé et une mise à niveau de celui de la mairie réalisée (12 000 €).
- Les services techniques se verront dotés d'un **nouveau camion** équipé et normalisé en remplacement de l'antique Bremach devenu obsolète (42 000 €).
- La dernière **tranche des travaux du cimetière** va se terminer avec

la reprise de concessions et la réalisation du jardin du souvenir (15 000 €).

Côté ressources, dans un contexte de réveil de l'inflation, de stagnation des dotations de l'Etat et dans un souci de continuer à maintenir les grands équilibres, nous avons choisi pour cette année de contenir la pression fiscale sur les ménages. Ainsi, l'évolution des taux, de 2 %, sera modérée et inférieure au taux d'inflation annoncé et ne concernera que la taxe d'habitation et le foncier bâti.

Pour nos trois autres budgets annexes, celui de l'eau, du Parc d'activités du Ruisset et de l'Espace santé, l'année 2008 sera une année d'évolution significative.

Le budget de l'eau verra l'extension du réservoir d'Ezy et des améliorations du maillage du réseau pour un montant de 110 000 €. **Le Parc d'activités du Ruisset** présente une situation financière tout à fait satisfaisante. Les derniers terrains ont été vendus et la voirie d'accès est en cours de réalisation. **L'Espace santé**, propriété de la commune, fera l'objet d'un exercice complet en autofinancement total. Tous les locaux sont loués et ainsi, les recettes couvrent, comme prévu, l'ensemble des charges.

Notre démarche est avant tout pragmatique, centrée sur une politique budgétaire équilibrée, l'objectif étant de maîtriser nos coûts tout en dégageant des moyens pour garantir la réalisation de nos projets.

Didier Custot, Adjoint aux finances et à la prospective.

Cécile Swales, conseillère municipale déléguée aux finances.



Job dating Rendez-vous avec l'emploi

Vous connaissez le « speed dating » l'organisation de rencontres successives pour célibataires ? Cette nouvelle pratique sociale fait désormais école dans bien d'autres domaines que celui des rencontres amoureuses... comme celui de l'emploi où il fait déjà ses preuves. C'est le concept original adopté par la commune de Sassenage qui organise en partenariat avec l'IUT 2 de Grenoble un job dating le 27 mai prochain. Le principe est simple et renouvelle les traditionnels forums de l'emploi : les entreprises rencontrent plusieurs demandeurs d'emploi en un laps de temps court, une dizaine de minutes. Cette nouvelle méthode qui devrait séduire le monde des entreprises et les personnes à la recherche d'un emploi a aussi séduit la commune de Noyarey pleinement associée à cette opération originale. Plusieurs entreprises nucérétaines participent ainsi à cet événement qui se déroulera dans la magnifique enceinte du château de Sassenage.

Contact : Déborah Manin à la Cellule emploi de Sassenage au 04 76 26 72 71.

Festival du film nature et environnement

24 juin :
séance à Noyarey



La tournée de ce festival organisé depuis 20 ans par la Frapna fera cette année, et c'est une première, halte dans notre commune le 24 juin prochain. Une soirée exceptionnelle donc, pour découvrir à travers des documentaires de qualité, la beauté de la nature mais aussi mieux comprendre les enjeux qui menacent aujourd'hui la préservation de notre environnement. C'est le sens de la sélection réalisée par les membres de la municipalité. Au programme, quatre films qui vous permettront d'appréhender différentes réalités environnementales : *Mémoire d'un arbre mort*, *Alix au pays des gênes*, *La fin de l'énergie noire* et *A la recherche des loups de la côte*. Le premier nous fera découvrir la biodiversité, le deuxième aborde cette révolution scientifique à travers une promenade dans les campagnes européennes, le troisième est bien sûr consacré aux enjeux liés aux carburants. Le dernier enfin, évoque le parcours d'une scientifique à la recherche des loups dans l'Ouest canadien. Les projections se dérouleront dans la salle sous la mairie ; l'entrée sera libre.



Le Pédibus des écoliers : Ça marche bien !

Comme un véritable autobus de Cramassage scolaire pédestre, le Pédibus des écoliers de Noyarey, prend en charge les enfants de la commune depuis un an. Mis en place le 5 mai 2007 par l'association des parents d'élèves de l'école primaire, ce dispositif soutenu par la mairie est une réussite. Aujourd'hui, ce sont plus de 40 élèves, encadrés par 20 parents volontaires qui rejoignent l'école chaque matin en empruntant les deux parcours sécurisés, «Saint Jean» et «Village». Alternative à

l'usage systématique de la voiture (c'est 28 voitures en moins devant l'école !), le Pédibus satisfait tout le monde ! Aller à l'école à pied, c'est pour les enfants un bon moyen de faire l'apprentissage de la rue tout en ayant une activité physique régulière. Pour les parents, c'est bien sûr un gain de temps, mais c'est aussi un renforcement des liens, c'est-à-dire plus de convivialité et plus de solidarité ! Et on annonce déjà l'ouverture d'une 3^e ligne à la rentrée prochaine...



Montée d'Ezy

A vos marques... c'est reparti !

Courte en distance (10.4 km), mais réputée pour ses 620 m de dénivelé, la Montée d'Ezy est à nouveau inscrite cette année au calendrier de la Fédération française d'athlétisme. Christian Berthier et toute l'équipe de l'association Noyarey Aventure préparent l'édition 2008 avec ferveur : « Pour les amateurs, cette course est vraiment intéressante, offrant un joli dénivelé à conquérir sur une pente progressive. » Une centaine de participants sont attendus le 25 mai prochain, sur la ligne de départ, installée route de la Vanne. Le départ sera donné à 9h. Et le record à battre, celui de Ludovic Pellé en 2004 qui a bouclé l'épreuve en 43' 32". Venez nombreux encourager ces valeureux coureurs... ou mieux, participez à l'épreuve, ouverte à tous ! Les inscriptions téléchargeables sur le site internet de la commune (www.mairie-noyarey.fr) sont prises jusqu'au 20 mai.

Contact : 04 76 53 97 81 et christian.berthier532@orange.fr

Benvenuti !

Nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis italiens le 14 juin prochain pour une Fête du jumelage qui s'annonce comme un grand temps fort. Les festivités débuteront samedi à l'école primaire, autour d'un buffet qui permettra aux familles de savourer ce moment de retrouvailles avant de partager librement après-

midi et soirée. Une conférence sur la vie en Europe programmée de 15h à 16h sera animée par les deux conseils municipaux et un parlementaire isérois, en l'occurrence le sénateur Bernard Saugey. Dimanche, la journée débutera par la visite de Grenoble avant de se poursuivre à partir de 13h au Château de

Sassenage où se déroulera le repas puis la visite de cette magnifique demeure du XVII^e siècle. Renseignements auprès d'Antoine Scarnato (06 70 58 09 22) et Annie Henry (06 30 48 82 36). Venez nombreux !... enrichir un jumelage qui se construit rencontre après rencontre.

15 février



Organisé tous les vendredis matin depuis le 15 février sur la place Victor Jat, le marché hebdomadaire qui réunit quatre commerçants a rapidement trouvé sa clientèle. C'est désormais un rendez-vous régulier pour tous les amateurs de bons produits frais et... de convivialité.

26 avril



Près de 150 personnes ont assisté au concert organisé par le Comité des fêtes dans la petite église du village. Au programme, le Chœur d'hommes de Voreppe qui a interprété avec brio de magnifiques chants montagnards et marins traditionnels puis le Duo Romanes'k a proposé au public un véritable voyage en Italie à travers une série chansons transalpines qui a enchanté le public.

Prochain rendez-vous programmé par le Comité des fêtes, la brocante-vide grenier qui se déroulera le dimanche 18 mai route de la Vanne. Renseignements et inscriptions auprès d'Annie Henry : 04 76 53 84 45 et 06 30 48 82 36.

Ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Le samedi de 8h30 à 10h30.

Sécurité - Urgences

Mairie :	04 76 53 82 01
E-mail :	accueil@mairie-noyarey.com
Site internet :	www.mairie-noyarey.fr
Mairie astreinte :	04 76 53 92 59
Police municipale :	06 08 54 59 93
Services techniques :	04 76 53 84 53
	et 06 80 14 89 55
Gendarmerie de Sassenage :	04 76 27 42 17
Pompiers :	18
SAMU :	15
Centre anti poison :	04 72 11 69 11
Service de l'eau / La Sergadi :	04 76 33 57 35
Dépannage Gaz :	04 76 49 50 51
Electricité :	08 10 33 33 38
Réservation cantine :	04 76 53 73 75

Services publics

Assistante sociale :	04 76 53 94 23
École maternelle :	04 76 53 93 82
École primaire :	04 76 53 95 71
Cantine :	04 76 53 87 10
CCAS :	04 76 53 82 01
Bibliothèque :	04 76 53 91 17
La Poste :	04 76 53 95 40
La garderie des P'tits Bouts	04 76 53 90 07
Les Petits Malins :	04 76 53 83 62
Le service jeunesse :	04 76 53 73 74
	et 06 85 05 11 03

EHPAD Résidence Les Vergers

Transport à la demande SEMITAG 04 76 20 66 33

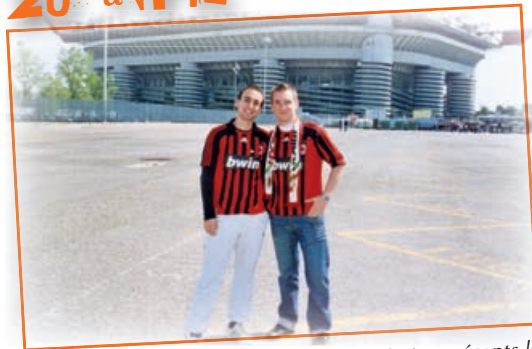
Taxi

04 76 53 94 37 et 06 79 30 36 98

Espace Santé

Médecin, Dr Granger	04 38 02 06 84
	et 01 55 25 15 07
Kinésithérapeute, M ^{me} Michal :	04 76 53 94 26
Podologue, M. Fortoul :	04 76 43 88 09
Orthophoniste, M ^{me} Le Gal-Redon :	04 76 50 60 29
Kinésithérapeute, M. Lejeune :	04 76 50 68 32
Reflexologue-Sophrologue, M ^{me} Mounier :	06 71 12 36 50
Infirmière, M ^{me} Faure :	04 76 53 81 26

20 avril



5 à 1 pour Milan... La trentaine de Nucérétais présents le 20 avril dernier dans le stade San Siro n'a pas regretté le déplacement pour assister à ce match de Ligue 1 ! Le niveau des footballeurs, l'ambiance, le soleil... tous les ingrédients ont été réunis pour faire de cette journée organisée par la commission « jumelage » animée par Antoine Scarnato, un moment exceptionnel. Ils sont rentrés enthousiasmés et fiers d'arborer les couleurs milanaïses, le rouge et le noir.

27 avril



Rendez-vous printanier, le 12^e Marché aux fleurs et aux peintres a rassemblé pour le plus grand plaisir des amateurs d'art et de jardinage, une vingtaine d'exposants, des professionnels de l'horticulture et des peintres locaux, dont ceux de l'Atelier des Parpartots.

Cabinet dentaire :	04 76 53 92 36
Pharmacie :	04 76 53 91 15
Ambulance Belledonne :	04 76 53 52 07
S.O.S. Amitié :	04 76 87 22 22
S.O.S. Familial :	04 76 87 60 93

Correspondants du Dauphiné Libéré

Sophie Dupisson :	06 10 17 44 26
Cécile Thomas :	06 83 55 76 22

Horaires de la déchetterie intercommunale de Sassenage - Noyarey

- De mai à octobre :
- Lundi, mercredi et vendredi : de 14h30 à 19h.
- Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Feux végétaux ou de broussailles

L'arrêté n°2000/084 autorise les feux de végétaux et/ou de broussailles allumés par des particuliers dans leur propriété les lundis et samedis de 8h à 17h.

Permanences juridiques

Elles se déroulent en mairie. Pour tous renseignements et rendez-vous, contactez l'accueil au 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil

Françoise Colinet, sur rendez-vous en mairie.